

# Premières Nouvelles de la Krutenau

N°15

3.00 Francs

juin-juillet-août 81



## À LA KRUTENAU DE MAISON... EN MAISON

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) de la Krutenau est achevée, en théorie, depuis la fin de l'année 1980. Les propriétaires souhaitant déposer une demande de subvention à l'A.N.A.H. pour restaurer leur immeuble ne bénéficient plus de majorations de subventions accordée dans le cadre de l'O.P.H.. Sur le terrain pourtant, l'O.P.A.H. bat son plein : à l'heure actuelle, un tiers seulement des travaux engagés dans ce cadre sont achevés (soit environ 250 logements). Pour deux tiers des logements (environ 450), les travaux sont, soit en cours, soit n'ont pas encore commencé.

Le quartier, lui change d'aspect; l'image de marque s'améliore. Aux vieilles maisons dégradées se sont progressivement substituées des maisons restaurées aux poutres apparentes tout confort; parfois et trop souvent, les locataires ont dû partir.

Il apparaît à présent que l'Opération Programmée a des effets d' "entraînement" qui ne sont pas ceux que l'on aurait souhaité : nous assistons à une recrudescence des opérations de promotion privée. En effet, des immeubles dont les propriétaires n'ont pas profité des avantages financiers de l'O.P.A.H., sont convoités par des promoteurs privés aux dents longues. Ces derniers ont les moyens de se passer des aides de l'ANAH. N'étant pas tenus dans ce cas de passer contrat avec l'Etat, ils peuvent vendre les logements en co-propriété.

D'une manière générale, les opérations menées en dehors du cadre de l'O.P.A.H. s'accroissent à la Krutenau : propositions de vente, travaux, changements de propriétaire; cela cause beaucoup de remous pour les locataires.

Dans ce dossier, de maison en maison, nous vous donnons quelques exemples : du 13 rue du Général Zimmer au 4 rue Fritz, en passant par le 12 rue Fritz Kiener avec le témoignage d'un locataire, du 3 rue des Balayeurs au 6 rue de l'Abreuvoir avec l'interview d'une famille et sans oublier le 25 rue des Orphelins.

*Vincent, Alain et Josie*

### 12, rue Fritz Kiener et 4, rue Fritz

Dans ces deux immeubles, les locataires ont eu dernièrement des lettres de congé, leur donnant un délai d'un mois pour quitter leur logement, sans aucune raison valable, sans aucune considération des dispositions de la loi de 1948.

Au 12, rue Fritz Kiener, le motif est le démarrage prochain des travaux comme l'explique un locataire :

"Mercredi 29 avril, la quasi totalité des locataires du 12 rue Fritz Kiener reçoivent une lettre recommandée identique dénonçant leur bail et les invitant à quitter les lieux le 1er juin ou à la rigueur le 15 du même mois ; C'est-à-dire dans un délai d'un mois.

La lettre recommandée mentionne une vague restauration de la toiture et une réparation des sanitaires. Certains

locataires réagissent immédiatement et contactent les propriétaires des immeubles, Messieurs Zetner, pour en savoir davantage sur la nature des travaux et les modalités de relogement. Aucune réponse claire ne leur est parvenue à ce jour.

Une réunion des locataires a eu lieu, aidée par un membre du CARDEK et débouche sur la rédaction d'une lettre adressée aux propriétaires et signée par l'ensemble des locataires. Nous demandons une entrevue aux propriétaires et leurs indiquons le peu de légalité que pouvait revêtir la rupture de bail, ainsi faite.

Divers experts et entrepreneurs visitent fréquemment les immeubles concernés et laissent supposer un prochain démarrage des travaux.

Les locataires attendent".

Au 4, rue Fritz une lettre datant de la fin du mois d'avril invitait les locataires à rendre les clés de leur logement

le 30 mai, en raison de la vente de l'immeuble. Cette lettre a fait passer une bien mauvaise semaine à des locataires jusqu'à ce qu'ils aient été assurés par des voisins et le CARDEK que ce procédé expéditif n'était absolument pas légal. En effet, en cas de vente d'un immeuble, le nouveau propriétaire est tenu de garder les anciens locataires. De plus s'il veut occuper un logement encore habité, il doit attendre pendant une période de 4 ans, délai imposé par la loi de 1948 pour protéger les locataires dont les immeubles sont vendus.

Au 4, rue Fritz, les locataires sont restés, l'immeuble n'a pas été vendu car le candidat à l'achat a renoncé à son projet; serait-ce parce que la tentative d'intimidation n'a pas abouti à vider l'immeuble de ses habitants ?

Les inquiétudes ne sont pas terminées pour autant car aujourd'hui, deux appartements inoccupés sont proposés à la vente en copropriété.

A propos de la Lune Noire...	2
Éditorial.....	3
Krutenau : de MAISON EN MAISON.....	4
Rue de Zürich : MARCHÉ faisant.....	8
Zone piétonne : DANGER... 10	
"Vivent les vacances, plus de pénitence, l'Entraide Scolaire au feu....."	13
Petites nouvelles de la Krutenau.....	15
Petites annonces.....	15
D'Bäckerei.....	16

CARDEK -  
COMITÉ D'ACTION POUR LA REHABILITATION SOCIALE DE LA KRUTENAU  
16 rue de l'Abreuvoir ; tél : 37 30 73

. Réunions tous les lundis de 20 h à 22 h  
au 13 rue du Gal Zimmer;

. Permanences tous les jeudis de 18 h à  
20 h; 16, rue de l'Abreuvoir;

## ADHESION

Si vous souhaitez apporter votre soutien  
au CARDEK, vous pouvez devenir membre  
de l'association.

La cotisation est de 25 francs pour 1981,  
vous aurez droit au journal.

## PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU-N° 16

Supplément à *Uss'm Follik* n° 141 Direc-  
teur de publication : Roland FITZER -  
Commission paritaire n° 53875  
Composition Imprimeur : Ets R.-G.  
SCHMALTZ, Eckwersheim.

ABONNEZ VOUS!  
JOLI, PASCHER  
15F les  
6 numéros... 15F  
MDP n° 1088-170423

## EDITORIAL

A quand le prochain N°? Le voilà. Vous l'avez entre vos mains. Il n'est peut-être pas aussi fourni que d'habitude... mais nous avons absolument tenu à paraître avant les mois d'été pour que vous ne partiez -surtout- pas en vacances sans emmener les Premières Nouvelles de la Krutenau! Alors, nous sommes sûrs que vous nous excuserez...

Nous démarrons avec ce N° une rubrique d'expression libre où vous aurez l'occasion, si vous la prenez, de remédier à votre goût à toutes les insuffisances que vous trouverez à ce journal et à sa partialité.

Si nous ne paraissions pas plus souvent, ce n'est pas que l'actualité de notre Quartier soit plate et que nos têtes soient vides... bien au contraire, le printemps germe dans nos têtes (comme d'ailleurs dans la tête d'environ 51,7% des français), et nous faisons bien de projets.

Puisque c'est comme cela, nous avons fêté, fêté beaucoup de choses, ce que chacun aura voulu mais aussi fêté tout court, pour le plaisir. A ce propos, le "Comité des Fêtes" du CARDEK est heureux d'avoir pu organiser la KRUTENAUER FECHT le 13 juin dernier.

Mais quand la fête est finie, chacun reprend son travail. Le travail du CARDEK, c'est continuer à exister comme groupe de pression auprès de la Municipalité de Strasbourg pour obtenir que la Krutenau reste et devienne un Quartier où peuvent se loger des ouvriers, des personnes âgées, des immigrés, des chômeurs, des familles ou des rien du tout; c'est obtenir que le logement ne soit pas une marchandise à laquelle n'a droit que celui qui peut la payer, mais qu'il devienne un droit fondamental pour toutes et tous.

Aujourd'hui les pressions financières des promoteurs, des trusts, de la politique commerciale et touristique de Strasbourg font que se loger

au Centre Ville est un luxe réservé à une classe sociale bien déterminée, n'en déplaise au discours de la Municipalité. Nous allons publier prochainement un bilan social de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Krutenau qui s'achèvera bientôt (pour plus de détails cf. n° 14 des P.N.K.). Nous saurons alors mieux, à côté des intentions, des discours, ce qu'il en est des réalités.

Parallèlement au logement, d'autres changements vont s'opérer à la Krutenau, en particulier la piétonnisation de certaines de ses rues, proches du Centre Ville, à commencer par la rue d'Austerlitz. Dans ce numéro du journal, nous vous proposons pour la première fois (!) une réflexion importante sur les effets de la piétonnisation, menée comme elle l'a été à Strasbourg et dans d'autres villes de France, elle apparaît comme un véritable danger, augmentant la pression foncière, servant en définitive d'autres intérêts que ceux pour lesquels elle semble faite : Les habitants. Méfiance est de rigueur...

Mais quand même, me dites-vous (c'est vrai, pourquoi n'en ai-je pas encore parlé?), ce nouveau marché... le mercredi... rue de Zürich...? comme en témoignent les échos enthousiastes qui nous sont parvenus de nombreuses personnes, c'est vrai : c'est très chouette... ah mais si, nous avons aussi eu deux échos moins enthousiastes) Pussions-nous conserver au marché, dans son adolescence, puis dans sa maturité, son caractère de service et de rencontre des habitants.

Encore faut-il que, au delà des paroles, tous ceux qui désirent rester dans le Quartier le puissent...

Aujourd'hui, nous sommes quelque peu emprunts d'espoir, car une réforme du logement, le droit au logement descendent pour tous, ... ce n'est peut-être pas une utopie?

Pour le CARDEK  
Marie-Paule Imbach.



# ZONE PIETONNE :

## DANGER !

A Strasbourg, au Centre-Ville, l'envahissement par les automobiles de certaines rues, particulièrement des rues étroites et commerçantes, nécessitait une action de la municipalité.

La coexistence des voitures et des piétons, dont les touristes, devenait impossible. Comme pour d'autres Ville de France, le choix fut radical : il a abouti à la création des zones piétonnes.

Durant ces 6 dernières années, la municipalité a procédé à l'aménagement d'un secteur piétonnier; dans ses cartons, elle a encore d'autres projets ; ils concernent cette fois-ci la Krutenau. Il n'est donc que grand temps de se pencher sur cette question,



A première vue, rendre un peu de ville aux piétons paraît être une affaire de bon sens. A une époque où commence à peccer une remise en cause de l'usage de la voiture ce genre de mesure, rencontrant les aspirations d'un nombre croissant de personnes, a fait que le débat s'est plutôt circonscrit entre les pouvoirs publics et les commerçants, qui, selon l'impact qu'ils supposent que la mesure aura sur leur chiffre d'affaires, favorisent ou freinent les projets.

Pour le citoyen ordinaire, la piétonnisation est plutôt séduisante. Plus qu'avant, on peut aller et venir à son aise ; on dit c'est sympa, c'est chouette.

Les résultats de l'enquête entreprise en début d'année par le Nouvel Alsacien sur le thème "Vivre aujourd'hui à Strasbourg" (1) sont éloquentes sur cette question : 91,8% des personnes ayant répondu à l'enquête se disaient satisfaits de la zone piétonne implantée au centre-ville... contre 3% de mécontents. 84,6% des personnes souhaiteraient son extension alors que 9,2% la trouvaient suffisamment étendue.

A y regarder de plus près, on peut certes trouver dans ces zones piétonnes des aspects chouettes et sympathiques, mais on y trouvera d'autres choses encore : une évolution des commerces et de la population. Dans ces domaines, la sélection est sévère et rapide. Elle frappe les petits commerces traditionnels lorsqu'il en reste encore, les familles populaires, les personnes âgées, les immigrés. Cette évolution peut être observée à Strasbourg. Cependant, elle n'a pas pour cause unique la piétonnisation puisqu'on

peut observer également que l'évolution de tout le centre ville est à un degré moindre, celui de la Krutenau se fait sur ce mode ; il est donc difficile si l'on veut rechercher les causes de ces transformations de distinguer entre la piétonnisation et le phénomène "Centre-Ville". Les deux sont intimement liés. Un espace réservé aux piétons dans un quartier périphérique - par exemple à l'intérieur de chaque maille à Haute-pierre - aura un effet différent, car l'environnement y est différent : pas d'enjeux commerciaux et une situation immobilière stable. Le phénomène "Centre-Ville" y est absent.

### "MISE EN VALEUR"

Pour en revenir du Centre Ville et conclure sur ce point, on peut vraisemblablement dire que la piétonnisation, sans être forcément à l'origine, a pour effet d'amplifier les transformations et de les accélérer.

A la piétonnisation, correspond la mise en valeur d'une rue ou d'un quartier. Cette mise en valeur n'est pas seulement architecturale ; elle est financière, et même surtout financière lorsqu'aucun moyen n'est mis en oeuvre pour contrôler le marché foncier et immobilier.

Quels sont les effets de cette mise en valeur ?

Le marché foncier est transformé et les prix déjà élevés au Centre Ville croissent rapidement. En renforçant l'attractivité du Centre par les améliorations qu'elle apporte, la piétonnisation va de paire avec la spéculation. Les effets de hausse peuvent même se faire sentir au-delà de la zone piétonne proprement dite car les propriétaires et promoteurs avisés peuvent,

par anticipation, considérer leur patrimoine comme faisant partie d'un secteur susceptible d'être mis en valeur.

### DÉS NOUVEAUX PROPRIETAIRES...

Par le haut niveau des prix pratiqués et les possibilités de profits importants ainsi créés qui entraînent l'investissement, et l'investissement la tentabilisation, on aboutit à un changement du type de propriétaires. Ce phénomène n'est pas propre au secteur piétonnier ; il existe actuellement à la Krutenau ; l'essentiel est qu'un profit assez facilement réalisable soit moteur. Les petits propriétaires habituels des quartiers anciens, souvent héritiers de leur patrimoine n'ont pas forcément un comportement d'hommes d'affaires et d'ailleurs parfois, ils n'en ont pas les moyens. Certains préfèrent un faible rapport à une opération de restauration et de modernisation pouvant à leurs yeux comporter des risques. Ils peuvent même par cette attitude être un frein temporaire à la transformation d'un quartier ; ainsi s'explique à la Krutenau une certaine lenteur en 1978 dans le démarrage de l'opération programmée ; quand par les subventions, l'opportunité financière d'entreprendre des travaux s'est présentée, les petits propriétaires ont souvent fait preuve d'inertie ; les complications administratives ont favorisé ce comportement. Les transactions immobilières ont par contre été plus nombreuses que la normale, car les offres des acquéreurs éventuels, sans commune mesure avec ce que peut rapporter un immeuble vétuste, avaient de quoi séduire.

Incontestablement, l'opération programmée de la Krutenau, l'évolu-

(1) : 4051 personnes ont répondu au questionnaire.

## Rubrique d'expression libre

Nous sommes heureux d'ouvrir ici avec la Lune Noire une rubrique d'expression libre où ceux qui le souhaitent puissent prendre la parole.

Parole de groupes d'habitants du Quartier, parole d'associations de parents d'élèves des écoles et lycée de la Krutenau, parole de syndicats des entreprises du Quartier, de sections politiques.... l'imagination nous manque...

Aujourd'hui, parole de femmes qui, non loin de chez nous, au 14, rue des Couples, ont ouvert un lieu réservé... aux femmes.

N.B. Les textes paraissant dans le cadre de cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.  
*La rédaction.*



La Lune Noire, un endroit pour les femmes, sur lequel se disent beaucoup de choses justes et fausses, un endroit qu'on voudrait étiqueter, caser dans une catégorie. Combien de fois, nous a été posée la question : "C'est quel genre de femmes qui viennent là ?" ? Pourquoi vouloir enfermer un lieu dans une catégorie ? parce qu'il dérange ? Nous avons voulu un lieu pour les femmes parce qu'il n'existe aucune structure sur la Ville, autonome et autogérée par les femmes.

Parce que l'envie et l'urgence de parler seulement entre femmes est là; même si la société nous laisse maintenant une plus grande place (grâce à quelques petites réformatrices), nous sommes quand-même toujours dans un monde d'hommes... régi par eux... il y a encore des femmes battues... des familles où tout le monde étouffe; l'homme, lui, sort parfois... que fait la femme ? des cafés remplis à craquer d'hommes... des dragueurs la nuit sur les trottoirs... des agressions envers toute homosexualité femmes ou hommes... bref tout un ordre du monde dans lequel nous ne sommes pas à l'aise et que nous voudrions interroger, questionner.

D'autre part, les femmes auront toujours l'envie de se retrouver, quelque soit la société, rien qu'entre-elles, de même qu'il serait naturel et bénéfique que les hommes le fassent.

## A PROPOS DE LA LUNE NOIRE...

Nous voulons un lieu où les femmes peuvent s'informer, partager leurs expériences, s'exprimer plus facilement; un lieu où pèsent moins toutes les normes de savoir-vivre qui existent dans un lieu commercial comme un bistrot et qui mènent à l'isolement de chacune et chacun, qui fait qu'on reste bien seule avec ce qu'on est et ce qu'on a.

Nous voulons un lieu pour dire ses impressions, ses pensées, le vécu qu'on accumule parfois; un lieu pour lire tranquillement dans un fauteuil, pour jouer au scrabble ou au tarot avec des femmes qu'on ne connaît peut-être pas; bref un lieu où on pourrait être mieux dans sa peau, respirer en sortant du boulot, finir sa soirée, manger moins seule qu'en regardant le mur de sa cuisine... Aussi un lieu pour voir des films, pour organiser des discussions ou des fêtes, un lieu ouvert à tout le potentiel de chacune qui a envie de le mettre là et pas ailleurs.

C'est vrai que dans la réalité, ce n'est pas aussi facile que ça, qu'il y a des femmes qui repartent bien vite parce qu'elles n'ont pas trouvé ce qu'elles attendaient. Mais ce serait trop facile, un lieu n'existe pas de façon statique, il est ce qu'on en fait, ce qu'on y investit. Pour que la Lune reste un lieu ouvert à toutes, il faut que chacune pose là ses envies et ses énergies, au lieu de croire que la Lune est réservée à une certaine catégorie, exemple : homosexuelles.

Dans le collectif des sept femmes qui s'occupent de la Lune Noire, il y a également des itinéraires différents, des envies différentes, et nous investissons la Lune différemment, mais chacune a posé ses envies et ses limites, et de ces différences, nous essayons de faire quelque chose de dynamique et d'enrichissant même si le temps nous manque, et malgré la fatigue et la lassitude parfois.

Matériellement, nous fonctionnons sous forme d'association ce qui fait que nous demandons aux femmes qui viennent à la Lune Noire de prendre une carte de membre (5F par an) dans la mesure où elles veulent consommer quelque chose. Nous ouvrons tous les jours de 18 h à 24 h sauf le lundi.

En début de mois, nous sortons un programme d'activités, Celui du mois de juin :

- 19 juin : Hélène chante, joue du piano, de la guitare et de l'harmonica; 20 h 30.

- 25 juin : soirée poésies;

- 26 juin : fête de femmes.

Au mois d'Août, la Lune organise une animation pour enfants deux fois par semaine, l'après-midi. Les précisions viendront plus tard...

Toutes celles qui chantent, font de la musique, font des poésies, ou ont envie de proposer une soirée dans ce lieu, seront les bienvenues. Les autres, qui voudraient juste discuter autour d'un verre... seront aussi les bienvenues.

Passez-y !

Deux femmes du collectif,  
La Lune Noire,  
14, rue des Couples,



l'installation d'un parking ou par sa piétonnisation.

En ce qui concerne la situation de logement dans cette partie de la Krutenau elle est assez différente de celle du secteur piétonnier du Centre Ville ; elle est plus variée puisque, à côté d'immeubles anciens et nouveaux en loyer libre il existe un parc encore important de logements soumis à la loi de 48 (bas loyers) et des immeubles qui sont restaurés ou qui le seront bientôt dans le cadre de l'opération programmée. L'évolution vers les logements à prix élevés est plus nuancée que dans le secteur piétonnier, mais elle est en route, et l'avenir dépendra largement de l'attitude de la municipalité.

La situation commerciale est différente d'une rue à l'autre.

La rue d'Austerlitz et le quai des Bateliers présentent un mélange de commerces traditionnels et de commerces plus luxueux et plus récents (salons de thé, galeries d'art...). La rue des Couples est très peu commerçante (4 magasins). La rue Sainte-Madeleine, elle, a pratiquement achevé sa mutation vers le commerce de luxe ; autrement dit, elle "appelle" la piétonnisation dans la mesure où, par la nature de ses commerces elle s'apparente aux rues du secteur piétonnier déjà existant.

#### VERRA-T-ON LES PIETONS DANS LA RUE...

Une zone piétonne, telle qu'elle a été conçue au Centre-Ville, avec ses effets secondaires préjudiciables aux commerces et aux habitants à faibles ressources, où le piéton n'a guère que la possibilité de consommer est-elle souhaitable pour la Krutenau ? D'une façon catégorique, nous pouvons déjà répondre non, même si la situation actuelle est loin d'être satisfaisante.

Avant que des décisions tendant à changer l'usage des rues de notre quartier ne soient prises, il faudrait qu'il y ait au moins deux préalables visant à prendre en compte d'une part le fait que la Krutenau est avant tout un quartier d'habitation et d'autre part que ce quartier doit à long terme rester populaire :

- que soit réenvisagée la conception de la piétonnisation et son utilité
- que soient mises en place des mesures réglementaires visant à empêcher les répercussions néfastes sur l'immobilier et certains petits commerces que favoriserait la mise en valeur du Quartier.

À Strasbourg les choix techniques ont été jusqu'ici rigides. Mais, dans d'autres villes, particulièrement en Europe du Nord et en Italie, et également en France, à Lyon, Besançon et Alençon, des solutions différentes ont été mises en oeuvre.



La notion de rue à "circulation restreinte" ou de rue à "priorité piétonne" se fait jour. Des réalisations où est favorisé l'accès aux deux-roues (y compris la mobylette) et aux transports collectifs existent ; parfois, la circulation automobile, bien que dissuadée est tolérée pour les riverains ou bien fait l'objet d'une restriction sévère quant à la vitesse (15 ou 20 km/heure)

En ce qui concerne le problème foncier, il est le plus ardu et demande une volonté politique réelle de maintenir un habitat social là où le libéralisme économique conduirait, s'il n'était entravé, à l'habitat coûteux et réservé à une clientèle aux moyens économiques importants.

Quand le Plan d'Occupation des Sols (POS) rentrera en vigueur, existera de plein droit une Zone d'Intervention Foncière (ZIF) permettant à la Municipalité de mieux contrôler les ventes d'immeubles et d'user d'un droit de préemption. Il existe également une autre procédure, plus efficace, la Zone d'Aménagement Différée (ZAD) permettant elle aussi, et dans de meilleures conditions, c'est-à-dire à des prix moins élevés, à la municipalité d'acquiescer des immeubles et d'empêcher une augmentation anormale des prix donc de lutter contre la spéculation. Ces procédures peuvent aller de pair avec une intervention des HLM dans le quartier, mais, répétons le il s'agit d'un choix éminemment politique qui irait à l'encontre de ce qui

a été essentiellement pratiqué jusqu'à ce jour : créer les logements sociaux en périphérie.

Ces deux points, les solutions pratiques à la piétonnisation et l'intervention foncière de la collectivité mériteraient bien sûr d'être développés et feront peut-être l'objet d'un prochain article, l'ambition de celui-ci étant avant tout de mettre en garde contre une vision partielle de la piétonnisation où ne seraient perçus que les bienfaits : la restitution d'un droit qui avait été injustement (et inconsciemment ?) enlevé aux piétons.

#### ...ET LES VOITURES SUR LES TROTTOIRS

Pour résoudre les problèmes de la circulation à pied en ville, il faut probablement aller vers une conception globale (à la ville) des aménagements facilitant ce type de déplacements.

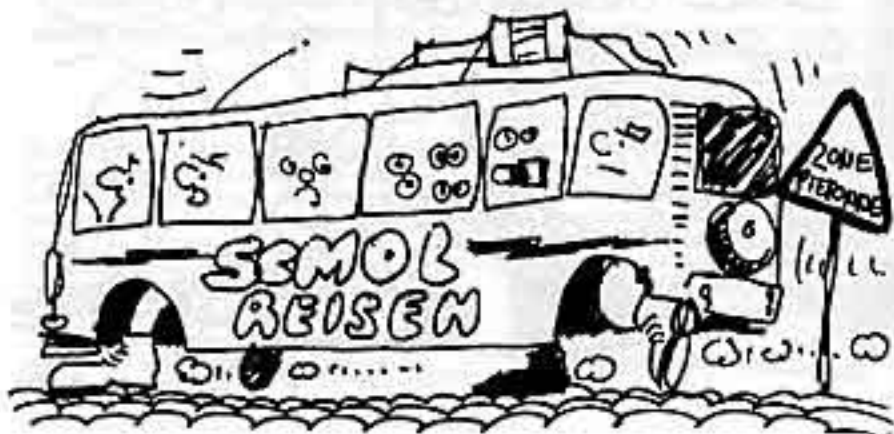
On peut se demander pourquoi la piétonnisation est-elle liée principalement au Centre-Ville et pourquoi ne commerce-t-on pas par rendre les trottoirs aux piétons ce qui serait à priori l'action la plus évidente et la moins coûteuse. Libérer les trottoirs des voitures, les re-créez là où ils ont été rognés au point d'être réduits à une vingtaine de centimètres n'est-ce des mesures prioritaires facilement envisageables.

A-t-on, à travers la mise en place du secteur piétonnier vraiment voulu rendre leurs droits aux piétons ?

Ce secteur n'est-il pas, au-delà de son rôle économique, un piège tendu aux défenseurs des droits des piétons, à ceux qui à juste titre veulent changer la vie et la ville en réagissant contre un usage inadapté de l'automobile ?

Voilà des questions, encore des questions qu'il faudrait mieux se poser car l'avenir du quartier se joue quelques fois rapidement, par des décisions qui sont prises dans des lieux où les Krutenauer et les Strasbourgeois n'ont que peu accès et où pourtant, leur condition de vie de tous les jours est en jeu.

Joël COLIN



## DE MAISON... EN MAISON (Suite et fin)



RUE DE  
LABREUVOIR  
n° 6 et 8

l'arrière des  
immeubles  
HLM

Le témoignage de M. et Mme ARTH démontre que l'O.P.A.H. a permis à une famille de revenir dans le quartier, un exemple exceptionnel malheureusement, puisqu'il s'agit d'une famille sur dix, pour cet immeuble. Dans ce cas précis, la Ville a pris en charge les dégâts d'une opération privée de standing. Il est vrai que son rôle n'est pas de reloger les personnes chassées par la promotion privée.

Nous proposons par contre qu'elle prenne des mesures pour contrer ce type d'opérations en se portant acquéreur des immeubles à vendre à la Krutenau. L'idéal serait que la Ville de Strasbourg ait droit de préemption, ainsi que nous l'avons demandé pour l'immeuble du 13, rue du Général Zimmer et d'autres immeubles ou terrains constructibles dans le quartier. Nos propositions sont énoncées dans un article du N° 14 des PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU : "pour un développement des Habitations à Loyer Modéré à la Krutenau".

L'acquisition d'immeubles ou de terrains confiés ensuite à l'Office Public HLM pour la restauration ou la construction, permettrait ainsi de constituer un nouveau parc de logements sociaux

Au CARDEK, nous voyons surgir des problèmes bien plus nombreux et plus importants qu'il n'y en a eu depuis le début de l'O.P.A.H. il y a 3 ans :

- plus de la moitié des chantiers menés dans le cadre de l'OPAH vont seulement démarrer, avec tous les problèmes de relogement pendant les travaux que cela pose.
- les problèmes posés par la recrudescence des opérations de standing due à l'amélioration de l'image de marque du quartier.
- sans compter le nombre de personnes mal logées qui espèrent un logement plus grand ou en meilleur état et qui quittent le quartier à cause de l'insuffisance de logements à loyers modérés et de grands logements à la Krutenau.

Les problèmes s'accroissent au moment où la Ville de Strasbourg, considérant que l'O.P.A.H. Krutenau se termine, investit ses efforts sur l'O.P.A.H. Grand'Rue. Les problèmes s'accroissent au moment où l'ARIM n'est plus mandatée pour travailler sur le quartier.

La constitution d'un nouveau parc de logements sociaux est une mesure primordiale, pour résoudre ces problèmes. La Ville aura-t-elle la volonté de les résoudre et de poursuivre ses efforts ? Car à la Krutenau, rien n'est terminé. . . ■

## DU 3 RUE DES BALAYEURS

La famille Arth habitait jusqu'en décembre 1980 au 3, rue des Balayeurs. Aujourd'hui cet immeuble est restauré et vendu en copropriété, cette restauration de luxe de leur logement les a obligés à partir.

De démnagement en démnagement, ils ont vécu un itinéraire qui est à l'image des problèmes posés par la restauration dans le quartier. Pour les Premières Nouvelles de la Krutenau, M. et Mme Arth nous ont expliqué comment, chassés par la promotion privée, ils ont dû revenir dans leur quartier.

Si nous avons bien souvent parlé des problèmes du logement à la Krutenau, des insuffisances de l'Opération Programmée et du manque de logements sociaux dans le quartier, nous voulions quand même donner ici le témoignage de la famille Arth.

Cet exemple démontre que l'Opération Programmée a permis à une famille de revenir dans le quartier. Dans ce cas précis donc, la Ville a pris en charge les dégâts d'une opération privée, quoique ce ne soit pas son rôle.

Il y a tellement de personnes mal logées dans le quartier qui attendent un logement plus grand ou en meilleur état. Nous continuons à demander à la Municipalité d'accroître le parc de logement social à la Krutenau, pour d'une part proposer davantage de logements et d'autre part contrer les effets des opérations de standing menées par la promotion privée.

## AU 6 RUE DE L'ABREUVOIR:

### **Qu'est ce qui vous a amené à quitter le Quartier ?**

M. et Mme Arth : En fait au 3, rue des Balayeurs, nous occupions 2 logements sur un palier, nous avions donc 8 pièces. Comme nous avons 5 enfants, ce n'était pas trop grand.

C'est en décembre 79 que le nouveau propriétaire nous envoya une lettre annonçant le début des travaux pour mars 80. Il nous a dit que nous pouvions rester dans l'appartement après les travaux, mais on ne nous laissait que 4 pièces car un des deux logements a été vendu comme logement vide et cela sans nous avertir. C'était donc trop petit. Comme nous sommes une famille nombreuse, il était difficile pour nous de trouver un logement. Le propriétaire nous a donc aidé à chercher quelque chose. Cela a mis du temps, mais comme il voulait nous voir partir afin de commencer les travaux, il nous a même payé la caution et le premier mois de loyer de l'appartement qu'il nous a procuré rue de Vendenheim, près de la Place de Haguenau.

### **Vous avez donc dû partir de la Krutenau, pour y revenir par la suite ?**

Mme Arth : Bien avant notre démnagement nous avons été nous inscrire sur la liste des logements de la Ville pour un appartement des HLM de la Krutenau. Du

plus, le nouveau quartier ne nous plaisait pas ; nous habitons la Krutenau depuis très longtemps alors la rue de Vendenheim ce n'était pas pratique. Mon mari travaille à la Krutenau et moi-même je suis née dans le quartier. Là bas je ne connaissais personne, les enfants n'avaient pas d'espace pour jouer et ils devaient traverser de grands carrefours pour aller à l'école. De plus le loyer était très cher (environ 2500 F plus 660 F de charges) et l'allocation logement n'en couvrait pas tellement.

En fait si nous sommes partis de la Krutenau, c'est que nous n'avions pas tellement le choix. Chassés de la rue des Balayeurs, nous n'avons rien trouvé dans le quartier ni aux HLM ni dans le privé.

Ce n'est que quelques mois après notre installation à la rue de Vendenheim que les HLM nous ont proposé un 6 pièces rue de l'abreuvoir. C'était le seul grand appartement des HLM dans le quartier. Nous n'avons pas hésité.

### **Comment trouvez-vous votre nouvel appartement ?**

M. & Mme Arth : Nous sommes bien content d'avoir trouvé à nous loger ici. D'abord à cause du quartier. Il y a des magasins pour faire les courses, nous connaissons la plupart des habitants du quartier. Les enfants ont une école pas trop loin et peuvent jouer dans les environs et sur le terrain de jeux derrière l'immeuble. Le loyer n'est pas trop cher pour un 6 pièces surtout qu'il l'Aide Personnalisée au

Logement couvre une bonne partie du loyer. Il y a juste quelques problèmes dans l'appartement. Les pièces sont trop petites et nous avons eu du mal pour caser tous nos meubles. En plus comme il n'y a ni cave ni grenier, il n'y a pas d'endroit pour entreposer quoi que ce soit; il faut donc tout caser dans l'appartement. Mais à part cela c'est bien, nous n'avons plus de problèmes de chauffage et nous avons un balcon.

### **Au 3, rue des Balayeurs, que sont devenus les autres locataires ?**

M. et Mme Arth : En ce qui concerne l'immeuble, c'est vraiment une restauration de luxe, les appartements sont très chers. Comme nous étions locataires, nous avions encore le droit d'y rester pendant 4 ans mais le loyer aurait été bien trop élevé d'autant plus que nous n'aurions pas eu droit à l'APL.

Nous nous sommes renseignés pour acheter les 2 appartements: après les travaux, on nous l'aurait vendu 72 millions, alors là nous avons abandonné car c'était vraiment trop cher. Nous avons été voir les appartements, cela avait plus l'air de raffinage qu'autre chose. Par ailleurs tous les anciens locataires de l'immeuble sont partis. Nous sommes les seuls à avoir pu rester à la Krutenau. Certains sont partis dans les quartiers de la périphérie (Noudorf, Koenigshoffen, Robertsau), d'autres ont démnagé au Quartier Suisse ou au Finkwiller, pourtant la majorité d'entre eux voulait rester dans le quartier.



# DE MAISON... EN MAISON ...DE MAI

## 25, rue des Orphelins

Jusqu'à il y a une dizaine d'années, le 25, rue des Orphelins abritait le siège d'une entreprise textile. En effet, le propriétaire de la maison, la société Saint Frères, avait dans cet immeuble un grand dépôt de textiles (tapis, serviettes, sacs etc...), les bureaux de gestion ainsi que l'appartement du directeur.

Mais l'achat de la société Saint Frères il y a 12 ans par le groupe textile des frères Willot, provoqua une diminution de personnel ainsi que le déménagement de l'entreprise pour des locaux plus grands à la périphérie. Depuis cette époque l'immeuble est quasiment abandonné.

Au début de cette année, le propriétaire a entrepris des travaux sur cet immeuble classé monument historique. Alors que pour certains il aurait pu rester un centre d'activité dans le quartier, beaucoup ont rêvé jusqu'à ce jour d'une maison de quartier au 25, rue des Orphelins. Il en a été décidé autrement : 12 logements standing de 2 pièces seront aménagés, le 25, rue des Orphelins se transforme en "Villa Saint Frères".

Les loyers seront libres donc extrêmement chers ; le bureau d'architecte qui a conçu cette restauration n'a-t-il pas déjà sévi par le passé à la "Cour des Craquelins". Ajoutons à tout cela l'installation d'une agence immobilière au rez de chaussée de l'immeuble.

Des 2 pièces de standing pour les familles de la Krutenau ?

Des logements à des prix exorbitants pour des personnes à revenus modestes ?

... Il est vrai que le financement de cette opération est assuré par la Banque d'affaires Rotschild ... C'est tout dire !

## 13, rue Gal Zimmer

L'immeuble du 13, rue du Général Zimmer lui, n'est pas classé monument historique loin de là. Pourtant, bien que le propriétaire n'ait pas manifesté l'intention de vendre, l'immeuble suscite l'intérêt d'une agence immobilière : le gérant actuel a averti un locataire de la visite d'une agence immobilière mais sans en préciser le but. Notons que l'agent immobilier était accompagné d'un architecte du bureau "Constrictor" (réalisations précédentes : Cour des Craquelins et 25, rue des Orphelins).

Depuis cette visite : plus de nouvelles. Mais des locataires et le CARDEK dont ses locaux se situent dans l'immeuble ont réagi.

D'abord car cette restauration se situerait hors de l'Opération Programmée de Restauration donc sans subvention. Cela équivaut à des loyers libres donc chers cela sans que les locataires ne touchent l'Aide Personnalisée au Logement. Ils risqueraient donc dans leur grande majorité d'être chassés de l'immeuble, sinon du quartier.

Quant au CARDEK, il est lui aussi directement concerné puisqu'il loue au rez de chaussée des locaux où se déroulent la plupart de ses activités d'animation (couture, entraide scolaire, animation enfants, réunions, etc). Si cette restauration a lieu, il y a fort à craindre que ces locaux ne changent de destination pour devenir soit des logements soit des commerces. Comme ces locaux constituent le seul endroit du quartier où les habitants peuvent se rencontrer, où les jeunes et les enfants peuvent se retrouver, le CARDEK se devait de réagir.

Nous avons donc demandé à la Ville de Strasbourg et à l'Office Public HLM d'acquiescer cet immeuble afin de le substituer à la promotion privée. Actuellement ce dossier est étudié, mais l'affaire traîne car la municipalité et les HLM se renvoient la balle.

Espérons qu'ils sauront prendre leurs responsabilités afin de permettre aux locataires de rester, et aux activités d'animation de se poursuivre.



## AGENCE DU KOCHERSBERG

ACHAT - VENTE  
Transactions sur immeubles  
et fonds de commerce  
R.C. 12 828 Strasbourg

Jean-Pierre Reeb

27 rue Adolphe Seyboth 47000 STRASBOURG Téléphone 22 10 00

13 rue  
Kochersberg

5, rue du Jeu de Paume  
67000 - STRASBOURG

Strasbourg, le 1er juin 1991

M/RGE. 1 143/EE

*un autre exemple*

Mademoiselle,

Par la présente nous vous informons que nous sommes chargés de la vente de l'immeuble sis à STRASBOURG, 5, rue du Jeu de Paume. Vous voudrez bien prendre vos dispositions pour libérer l'appartement.

D'autre part, dès à présent nous devons pouvoir faire visiter les lieux aux éventuels acheteurs. En conséquence, nous vous proposons que tous les après-midis de 17 h 30 à 19 h soient réservés pour des visites. Sans réponse de votre part dans les huit jours, nous vous considérerons comme d'accord avec notre proposition.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de nos salutations distinguées.

J.P. REEB

*- Illustration sans commentaire -*

# entraide scolaire



*Le Mardi et le Vendredi, au 13 Rue du Général Zimmer, un groupe d'enfants se presse devant la porte du local du CARDEK. La séance d'entraide scolaire va commencer... Malgré le beau temps, et à la fin de l'année scolaire, ils sont plus d'une vingtaine à venir régulièrement pour apprendre leurs leçons, lire ou jouer au scrabble.*

Cette activité fonctionne déjà depuis deux mois et demi : nous tenons à vous la présenter et à envisager la manière dont elle va se poursuivre lors de la prochaine année scolaire.

L'Entraide Scolaire au CARDEK est née de constatations dans le Quartier et de quelques demandes de parents : des parents qui travaillent et terminent leur journée assez tard, des familles immigrées qui ont des difficultés pour parler, lire et écrire en français (en effet, la Krutenau comporte 22,75% d'immigrés, recensement de 1975); telle est la situation qui empêche ces parents d'aider leurs enfants dans leur scolarité.

Pour répondre à ces démarches de façon globale et essayer d'apporter une solution aux problèmes scolaires des enfants du quartier, un groupe une douzaine de personnes se retrouve bénévolement deux fois par semaine dans les locaux du CARDEK avec les enfants des classes de l'École Primaire de l'École de l'Académie. Ceux-ci viennent volontairement et régulièrement à cette activité. Nous leur demandons de ne pas venir les mains vides. Chacun sait donc qu'il doit apporter quelque chose à faire : écriture, calcul, lecture ou autre chose... Spontanément, les enfants viennent y faire leurs leçons ou devoirs. Ils acceptent volontiers qu'on les aide dans leur travail: apprennent une poésie, lire sa page de lecture en comprenant le sens des mots, apprennent les tables de multiplications,



résoudre un problème. Chaque enfant vient le temps qui lui est nécessaire pour faire le travail qu'il désire. Quand il a terminé, il peut s'en aller ou tester encore un peu pour faire un puzzle, lire un livre tiré de l'armoire... Personnes n'est donc obligé de rester jusqu'à six heures.

Notre but n'est pas de recréer une situation identique à celle que les enfants connaissent à l'école, mais nous voulons leur montrer que lire, calculer et écrire peut se faire de façon différente. Les enfants viennent quand ils veulent, travaillent en petits groupes (de 2 à 6), et prennent le temps de discuter avec nous.

Cette activité est jusqu'à présent orientée vers une des deux écoles du quartier : l'École de l'Académie. Elle compte 93 élèves pour l'année scolaire 1980-81 (12 élèves sont en classe de perfectionnement, 58 élèves sont des immigrés). On peut s'étonner de voir une école proche du centre ville où les effectifs soient si faibles.

La curiosité pousse alors à en connaître les raisons :

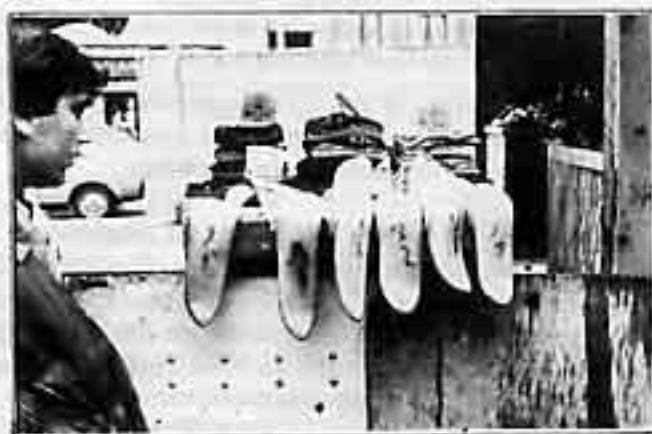
- Le secteur de recrutement de cette école est géographiquement très petit. Il est limité au Nord Est par le Boulevard de la Victoire, à l'Est par le campus universitaire, la Rue de Zürich, la Rue des Orphelins, au Sud par la Rue d'Austerlitz et enfin par les quais à l'Ouest. Il fut déterminé à l'époque où le quartier était peuplé de familles nombreuses.

Or, depuis plusieurs années, avec l'évolution de l'habitat : destruction des immeubles insalubres et construction de nouveaux bâtiments comprenant des studios et des petits appartements jusqu'en 1975, puis une restauration "sociale" des logements qui ne paraît pas pouvoir maintenir les habitants du quartier sur place, les familles délaissent progressivement la Krutenau pour grossir les banlieues strasbourgeoises. La population actuelle du quartier se compose essentiellement de personnes seules ou de petites familles avec peu ou pas d'enfants.



Photos Frison

Rue de Zurich:  
le marché  
du mercredi





Le CARDEK a organisé pendant l'année scolaire des cycles de couture de 11 séances chacun - une séance de 2 H 30 par semaine, soit le jeudi après-midi, soit le mardi soir. Les cours étaient entièrement pris en charge par des ELEVES DU CENTRE ALSACIEN D'ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE ; nous les remercions vivement pour leur travail.

Mardi, au dernier cours, après une "revue de mode", on a mis les Bredele et le cidre sur la table. On a aussi fait un bilan de l'expérience :

"Onze séances, c'est un peu court, si on veut tout apprendre, on n'y arrive pas .

2 H 30, finalement c'était pas assez, le temps de déballer et de remballer... , mais malgré tout on était quand-même parfois fatigué après." Pour Agnès du Centre Alsacien : "La première fois c'était assez difficile; puis ça a bien été. Je n'ai jamais eu trop l'impression de faire un cours, mais je me sentais dans le groupe comme les autres. En général, j'ai trouvé que le travail avançait trop lentement..."

"Faut dire qu'on n'est pas venu, du moins en ce qui me concerne, réplique Liliane, pour travailler à la tâche... On n'est pas aux pièces... Moi je suis venue pour me sortir, pour me détendre. Faut dire qu'on décon-

ne un peu, on ne veut pas être trop sérieux."

Ce n'était pas le cas pour tout le monde; dans d'autres cycles par exemple, l'important était d'apprendre des techniques, de travailler efficacement .

"Ah mais on a quand-même appris, dit Lisbeth, c'était pas du temps perdu"

"Je m'énerve un peu moins; maintenant je sais couper droit. Avant, non. J'étais étonnée de réussir. Mais je ne me lancerais pas encore toute seule."

"C'est bien qu'il y ait des cours comme cela. Je reviendrai." conclue Claudine.

## PETITES NOUVELLES DE LA KRUTENAU



Les cours de couture organisés par le CARDEK 13, rue du Gal Zimmer reprendront à la rentrée. Renseignements au CARDEK 16, rue de l'Abreuvoir.



### PARTICIPEZ AUX PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

Ecrire dans ce journal est à la portée de tous : si vous avez des informations, des petites annonces, des points de vue sur des articles déjà parus, des idées sur des sujets non encore abordés, des photos, des poèmes etc... Envoyez nous vos contributions ou passez à la permanence du CARDEK tous les jeudis.

### PERMANENCE ADMINISTRATIVE GRATUITE

Chaque lundi de 18 h à 19 h pour vous aider à :

- remplir et comprendre les formulaires (sécurité sociale, préfecture etc...)
- écrire des lettres à l'administration, à l'employeur, etc...

### PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Un avocat est à votre disposition chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au 16, rue de l'Abreuvoir pour vous aider à résoudre gratuitement vos problèmes juridiques de tous ordres. Alors n'hésitez pas...

## Petites annonces . . . . . gratuites

Nous souhaiterions que le logement soit un service public et que chacun puisse trouver facilement appartement à ses mesures. Ce n'est malheureusement pas encore le cas : les annonces de demande de logement restent la plupart du temps sans réponse. C'est pourquoi nous ne passons pas de demande de logement dans ce journal. Par contre, nous faisons paraître les propositions d'échange de logement car elles peuvent trouver amateurs.

La Rédaction

Cherche professeur d'allemand pour débutant à raison de 3 heures par semaine. S'adresser à Copy Shop : Ghislaine DESSEL  
Tél 36 10 80 — heures de bureau

Echange 4 pièces-cuisine, 3ème étage, sans confort, loyer modéré contre 2 ou 3 pièces-cuisine avec chauffage central, dans le quartier de référence. Prendre coordonnées au CARDEK 16 rue de l'Abreuvoir. Tél 37 30 73

A vendre R5 GTL Année 76  
75.000 km mais très bon état.  
tel. 60.69.64 après 18h

A vendre : patins à glace taille 39-40 - Prix à débattre. S'adresser au 60 25 99 - demander Monique.

Vous voulez passer une petite annonce dans le prochain numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau. Alors envoyez-nous le texte au 16, rue de l'Abreuvoir, ou téléphonez au 33 30 73 ; c'est gratuit !

# D' Bäckerei

Es isch emol im Quartier grin  
E alti Bäckerei  
E Geschäft im 'allerbeschte Lin  
Solld, seriös un treu

Die het gebache s'beschte Brot,  
Wie d' glunde hech im Land,  
Von zmojeds früeh bis zoweeds spoot  
Het's gähn nach allerhand.

Wer grad spaziert sich durich d' Gass  
Het d' Nass geklüeft in d' Luft,  
Denn nice schmeckt angenehmer ass  
E finer Backstubb-Duft.

Un d' Bäckerslitt sin d' Fründlichkeit  
Zue zweit grinn in Person  
Stets zuem'e Spässel uffleijt  
Un au im rechte Ton

Dah sin d' moderne Zitte schnell  
Ins Quartier ingerückt  
Un dere ikriglassig well  
Het d' Bäckerei verschlucht

E Geschäft mit grösserem Umsatz  
Fuehrt ahwer hel Kolleg  
Denn naawelrei an d'ihrem Platz  
Ich jetz e Apfack.

Was brüche d' Litt im Quartier nah  
E gueti Bäckerei?  
Sie esse halt viel liewer dah  
De Büch sich voll Arznei

Was unsri Grundheit anbetrüfft,  
Do kenne mir ken Not:  
Tabette, Pille, Tropfe, .... Gift  
Sin unser däglick Brot.

tion du Centre-Ville et la piétonnisation ont été l'occasion de l'émergence, auprès des milieux d'affaires professionnels d'une nouvelle bourgeoisie, plus jeune, plus intellectuelle ou tout au moins plus scolarisée ayant davantage de dynamisme et d'aptitudes pour prendre en compte à la fois les nouvelles valeurs redécouvertes dans les anciennes poutres, les anciennes pierres et les possibilités d'investissement.

Dans le processus de mise en valeur, cette transformation du marché foncier est fondamentale car elle implique la hausse des loyers des appartements ou la vente en co-propriété et la hausse du prix des pas de porte commerciaux, donc des changements d'habitants et de commerçants.

#### Pour des NOUVEAUX LOCATAIRES

La demande en logement au Centre-Ville est très forte et disproportionnée par rapport à l'offre. Cela suffit bien sûr à entraîner la pratique de loyers élevés. La piétonnisation, pour peu que l'on accepte l'impossibilité d'accéder jusqu'à sa rue en voiture, présente des attraits supplémentaires : à la fois le calme, au moins apparent, dû à l'absence de voiture et la sensation d'habiter un quartier animé, de vivre dans un cadre privilégié (lieu historique). La forte demande et la rareté de l'offre facilitent une spéculation qui aura aussi pour conséquence le morcellement des appartements en petits logements et en studios ce qui exclut les familles avec des enfants et les personnes ayant de faibles revenus. Le prix et la dimension des logements sont des facteurs de ségrégation sévères qui ont bouleversé la population des quartiers de la Cathédrale et de la Petite France.

#### PETITS COMMERCES ET GRANDS BÉNÉFICIAIRES

L'évolution des commerces est caractéristique des rues piétonnes. La rue des Hallebardes, la rue du Dôme, la rue des Orfèvres ne sont-elles d'ailleurs pas avant tout des galeries marchandes ?

Mais ces rues étaient traditionnellement commerçantes et les transfor-

mations qui se sont opérées portent sur la qualité et non sur la quantité.

Dans l'ensemble, les petits commerces du quotidien, notamment dans l'alimentation disparaissent et des commerces de produits de luxe (parfumerie, bijouterie, antiquités...) les remplacent de même que les magasins de vêtements chers et de meubles chers. Mais l'évolution est doublée d'une autre, toute aussi importante et qui est similaire de l'évolution du type de propriétaire que nous avons vu à propos du patrimoine immobilier : cela oblige à reformuler, voir à nuancer quelque peu l'évolution relevée au sujet des commerces du quotidien. Les commerces qui disparaissent ne sont pas seulement les petits commerces du quotidien mais ce sont des commerces anciens, parfois vétustes dont les gérants souvent âgés n'ont pas la capacité d'investir, de s'adapter à la mode, de transformer leurs méthodes de travail. De plus, ils subissent le contre-coup du départ des populations anciennes. Ainsi, des petits commerces non quotidiens, tel un marchand de chaussures ou une chemiserie peuvent disparaître et laisser la place à un autre marchand de chaussures, une autre chemiserie, mieux adaptés par le choix des articles, la présentation du magasin à une clientèle nouvelle fréquentant la zone piétonne.

Il se peut même que des magasins d'alimentation s'installent, mais il s'agit alors aussi de commerces de luxe : marchands de vins fins, épiceries fines.

Il semble donc plus opportun, pour juger de l'évolution commerciale de distinguer entre d'une part les commerces de type ancien, qu'ils soient quotidiens ou non, mais qui ont en commun la faiblesse du chiffre d'affaires et, d'autre part, les commerces modernes, même si pour la circonstance ils se donnent un petit côté rétro ou écologiste, aux moyens financiers importants qu'ils soient du quotidien ou qu'ils ne le soient pas.

Cette évolution dans le secteur piétonnier semble pour l'instant irréversible car le rachat d'un fond pour un commerce à faible marge bénéficiaire n'est pas possible dans une rue où se pratiquent des prix élevés.

Là encore, on peut noter que si cette évolution commerciale vers les

gammes de luxe est très caractéristique du secteur piétonnier elle est aussi le fait du Centre-Ville : le récent rachat de "Prisonic" place Kléber et rue de la Mésange par les établissements anglais Mark et Spencer est encore là pour le rappeler. "Prisonic" était un magasin populaire et relativement bon marché ; Mark et Spencer, c'est l'alimentation et l'habillement chers ; on imagine mal ces établissements rachetant un magasin Suma au Neuhof !

#### A LA KRUTENAU...

Ces transformations, tant au niveau de l'immobilier que commercial, va-t-on les observer à la Krutenau ?

La partie du quartier pour laquelle une piétonnisation est projetée comprend le quai des Bateliers, la rue Sainte-Madeleine, la rue des Couples, la rue d'Austerlitz ; à ce projet pourrait s'adjoindre la création de passages "piétons" au cœur des différents îlots : par exemple du 15 rue d'Austerlitz à la Cour du Corbeau ou de l'Impasse de l'Ancre à la rue Sainte-Madeleine.

L'engorgement de la rue d'Austerlitz ou la proximité des écoles Place Sainte-Madeleine peuvent plaider en faveur d'une intervention à l'encontre de la circulation automobile ; mais jusqu'où doit-on aller et à quelles conditions ?

Il serait intéressant de se poser ces questions si les réponses apportées pouvaient être réellement prises en compte et être à la base de la réflexion sur l'aménagement du Quartier.

Mais dans les choix qui sont faits, le rôle des organisations de commerçants a toujours été prépondérant ; ce qu'une minorité de commerçants influents peut obtenir en quelques minutes de discussion en Commission Municipale, il faut aux habitants des mois de lutte intensive pour le défaire.

Les décisions prises tendent à suivre le seul point de vue des plus puissants parmi les commerçants et à imprimer à leur rue une transformation liée au profit et non au bien-être. Cette situation est d'autant plus redoutable que leur influence cherche à déborder sur l'ensemble du Quartier. L'"intérêt" que portent à la place des Orphelins certains commerçants des rues d'Austerlitz et Ste Madeleine est à ce titre exemplaire : en tentant de faire inclure par la Municipalité la place des Orphelins dans ses projets de zone piétonne, les organisations de commerçants vont en apparence dans une direction opposée à celles qu'elles défendaient 4 ans plus tôt en obtenant et en défendant l'aménagement d'un parking payant. En fait, la contradiction n'est que superficielle puisque l'objectif est le même : faire de la place des Orphelins un lieu attractif, que ce soit par



## entraide scolaire (suite.)

L'École de l'Académie paraît également ne pas avoir une très bonne image de marque auprès des parents du quartier. Son niveau d'enseignement est souvent critiqué, et elle paraît être en perte de vitesse : suppression de classe, faiblesse ou quasi-inexistence de l'association des parents d'élèves.

Il existe peut-être encore d'autres raisons à cette situation : nous ne les connaissons pas; il serait intéressant d'engager à l'avenir un débat avec les parents, l'association des Parents d'élèves et le corps enseignant de cette école sur ce sujet.

Nous désirons poursuivre l'entraide scolaire à la prochaine rentrée. Dans un premier temps, améliorer ce que nous faisons par rapport à l'École de l'Académie : trouver des locaux plus adaptés (un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble), rechercher d'autres personnes susceptibles de participer à l'encadrement de ces séances, former un groupe homogène où une personne s'occupera de la coordination (relation entre les membres du groupe, contacts avec les parents et avec les instituteurs). Puis dans un deuxième temps, essayer d'étendre cette activité à l'École Sainte Madeleine.

*"Eh ! tu me fais lire un livre !... C'est pas encore six heures hein ?... Moi, je prends un livre... Arrêtez de vous disputer. Tu me donnes des multiplications, des pas trop dures, passe voir le dictionnaire. Allez, on s'en va maintenant, salut, à la prochaine fois."*

Marie-Jo et Jacques



Photo France

*"Vivent les vacances, plus de pénitence, l'Entraide Scolaire au feu, le CARDEK au milieu".*

### Le terrain de jeux de l'Ilôt de la Rue de l'Abreuvoir

Entre la Place du Foin et l'Impasse de la Lune, la Ville a aménagé un parc.

Depuis le temps que les enfants du quartier, les mères de famille et bien d'autres habitants réclamaient un espace vert qu'ils puissent utiliser à leur guise, il en a fallu des années ! mais le voilà.

Un espace rose et non pas vert, le sol est en effet en gravier ce qui doit permettre une bonne absorption des eaux de pluie. Certains, dont le CARDEK auraient préféré voir pousser de l'herbe, mais la Ville a préféré le gravier "car l'herbe serait trop vite piétinée".

Une allée de macadam, des jeux,

un bac à sable et des bancs complètent l'équipement.

Trois grands arbres datent du parc de l'ancienne école d'institutrices : un marronnier, un platane, un peuplier blanc. Les autres viennent d'être plantés : des érables, des noisetiers de Byzance, des acacias, des aubépiniers, des peupliers d'Italie, des liriodendrons (arbre qui ressemble à l'érable).

Un seul souhait : que les propriétaires de chien tiennent leurs animaux en laisse et surtout qu'ils les mènent faire leurs besoins dans les caniveaux des rues avoisinantes. Les jeunes enfants et les chiens dans un même bac à sable font difficilement bon ménage.

